

MUSÉES ROYAUX

de

PEINTURE ET DE SCULPTURE

Dossier concernant le tableau de M^r
Cernak demandé par le Comité
Spécial autrichien pour l'Exposition
Universelle de Paris (1878)

no 1744

NUMÉRO
D'ORDRE.

DATE
DE LA PIÈCE.

I.C.

ANALYSE.

1744 Cernak demandé pour l'Exposition Universelle de Paris (1878).

Copie

Spécial-Comité Der K. K. Central Commission
für die Grupp. I der Weltausstellung 1878 in Paris
Wien Kunstlerhaus, Lothingerstrasse. 9

N^o 136

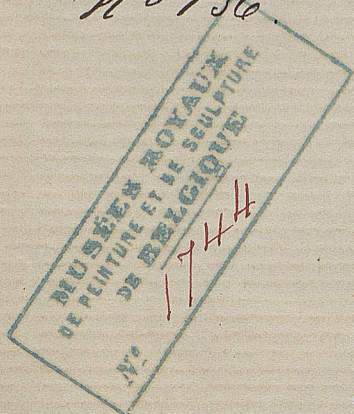
Wien 20 Nov. 1877.

Monsieur le Directeur Du Musée royal
à Bruxelles.

Le Comité Spécial en Autriche, Group
Beaux-arts pour l'Exposition universelle à Paris
1878 m'a chargé de Demander humblement la
permission Du Musée royal de faire exposer sous
tableau Du peintre Cernak (or à Paris) "Kriegsbeute
von Batschi-Boguzs escortiert" Dans la Section
Autrichienne des Beaux-arts à l'Exposition universelle.

Dans l'espoir que la Direction honorée
aura bien accédé à cette demande et en
communiquant la décision favorable au d^{it}
Comité, je vous prie, Monsieur, d'agréer
l'assurance l'expression de notre reconnaissance
profonde et l'assurance de la haute considération
avec laquelle j'ai l'honneur d'être
Monsieur

Votre très dévoué Serviteur
(Signé) Lothar et Bel,
Secrétaire du Comité Spécial.



MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N° 1744

1 Ann.

Brux. 30 Nov. 1877

à M^{le} Ministre
d. l'Intérieur

Nous avons l'honneur
de vous transmettre par
celle-ci - jointe pour laquelle
le Comité Spécial anti-
-chien (Société des Beaux-
Arts) demande de pouvoir
disposer pour la prochaine
Exposition universelle de
Paris, du tableau de M^r
Cernusky, intitulé: Le
basin de guerre.

Nous croyons devoir
appeler à cette occasion
M^{le} Ministre, que le
Gouvernement a pris la
résolution de ne plus
autoriser le déplacement
des œuvres du Musée
moderne, soit dans l'intérêt
de leur conservation, soit

~~afin de ne pas dégarner~~
~~les Galeries pour un temps~~
~~plus ou moins long.~~

La Commission Directrice
ne peut que visiter sur
^{l'accomplissement}
~~l'accomplissement~~ de cette sage
mesure. Elle veut une
conscience d'exprimer aux
Comité autrichien sur
un regret de ne pouvoir
lui offrir un avis favorable
sur la demande en fait
l'objet de la présente
communication.

Nous vous prions, M^{re}
le Ministre.

Le Président
Le Secrétaire
H. S.

30 Nov. 1877

à M^{re} Abels
Secrétaire du Comité

J'espère par l'intérêt de la
conservation des ouvrages
et l'incapacité de dégarner
les Galeries pour un temps
plus ou moins long.

Spécial construction
pour l'Exposition Universelle
de Paris, à Vienne
Kunstlerhaus Lothingerstrasse
9.

Nous avons l'honneur
de vous informer que nous
venons de transmettre à M^{re}
le Ministre de l'Intérieur la lettre
que nous vous avons adressée
le 20 de ce mois, N^o 136, afin
de pouvoir disposer pour l'exposition
prochaine expédition des
Universelles de Paris, des
tableaux de M^{re} Cernuschi
(Lebatin de guerre) qui figure
dans la Collection de l'École
moderne.

Nous croyons devoir vous
prévenir, M^{re} que dans
l'intérêt de la conservation
des œuvres d'art appartenant
à l'Etat et afin de ne pas
dégarner les Galeries de
l'École moderne une
série d'œuvres, les
Gouvernements prient,
depuis quelques années,
la résolution de ne plus

ambitions & des lacunes
distances à l'avenir des
œuvres modernes du siècle
de l'Etat. La Commission
d'initiative exprime, en con-
séquence son vif regret
de ne pouvoir satisfaire aux
vœux ~~expressés~~ ^{manifestés} par le Comité
spécial antichimie & elle
vous prie, Mr, d'agréer
l'assurance de sa C^{te} & de
distinction.

Le Président,

Le Secrétaire L. S.

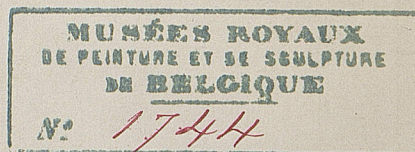
DS

MINISTÈRE
de
L'INTÉRIEUR.

Bruxelles, le 10 décembre 1872.

ADMINISTRATION
des
LETTRES, SCIENCES ET DES BEAUX-ARTS.

N^o 12251



N. B. Rappeler dans la réponse la date et le
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication
de l'Administration.

ANNEXE.
SOMMAIRE.

Messieurs,

La question de savoir s'il convient que les collections publiques participent aux expositions étrangères est évidemment des plus importantes au point de vue de l'avenir des expositions internationales.

En principe, il n'est plus possible au Gouvernement de résoudre cette question par une négative absolue, après la part considérable qu'il a pris aux grandes expositions de Londres et de Vienne.

En fait, je désirerais pouvoir apprécier chaque cas particulier qui viendrait à se produire.

Je vous prie en conséquence, Messieurs, de vouloir bien me soumettre toute demande nouvelle qui vous serait adressée de l'étranger, aux fins sus-indiquées.

La présente fait suite à votre lettre du 30 novembre dernier, n^o 1744.

Agnez, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur,

Dehon

À la Commission
des Musées Royaux.